



**Groupe d'économie
Lare-Efi
du développement**

Université Montesquieu-Bordeaux IV

Document de travail

DT/152/2010

**La transition des jeunes camerounais vers le marché
du travail**

par

Delphine Boutin

Doctorante, LARE-efi, Université Bordeaux Montesquieu-Bordeaux IV

La transition des jeunes camerounais vers le marché du travail

par

Delphine Boutin

Doctorante, LARE-efi, Université Bordeaux Montesquieu-Bordeaux IV

Résumé :

Cette étude vise à analyser le processus d'entrée sur le marché du travail au Cameroun, et la durée de transition de l'école au travail pour les jeunes scolarisés. Nous examinons ces deux modes de transition vers le marché du travail : du système scolaire ou bien de l'inactivité (ou de l'éducation informelle) vers le monde du travail. Nous utilisons pour cela un indicateur synthétique de la transition école-travail. Pour les jeunes intégrant directement la force de travail, l'âge moyen d'accès à un premier emploi est examiné. Une attention particulière est portée sur la situation du marché du travail des jeunes ainsi que sur les facteurs clés capables d'influencer cette situation (tels que l'accumulation du capital humain). A l'aide la méthode du maximum de vraisemblance, nous utilisons un modèle probit univarié de la probabilité d'accéder à un emploi, par niveau d'éducation. Pour cette analyse, nous utilisons les données de l'enquête ECAM3, conduite en 2007 par l'Institut national de statistique (INS) au Cameroun.

Les résultats suggèrent que la transition Ecole-travail au Cameroun cache d'immenses disparités entre les individus. D'autre part, les caractéristiques individuelles (le genre, le milieu de résidence, le statut marital, le statut de migration..) et celles du marché local semblent influencer la probabilité d'accéder à un emploi. L'un des apports importants de cette étude est de mettre en lumière les spécificités du marché du travail des jeunes en fonction de leur niveau d'éducation.

Abstract : The youth transition to working life in Cameroon

This study aims to analyze the process of labor market entry in Cameroon and, for those who attended school, the duration of the transition from school to work. The transition to work can take two routes, through the schooling system or from inactivity (or informal schooling) to the labor force. We examine both routes, in order to identify vulnerable groups. It uses a synthetic indicator in providing an overview of the routes young people take from education to the labor force. For the group transitioning directly to the labor force, the average entry in the labor market is examined. We pay then particular attention to the labor market outcomes of young people and key factors influencing these outcomes, including human capital accumulation. To this purpose, a probit univariate model of the probability of employment by level of education was made. For this analysis, we use 2007 ECAM3 conducted by the National Statistics institute (INS) of Cameroon.

Results show large differences in the school-to-work transition process. Moreover, the individuals' characteristics and the conditions of the local labor market appear to substantially influence the probability of finding employment. One of the most interesting contributions of this study is to highlight youth labor market specificities by education's level.

Mots-clés : Emploi des jeunes, Transition école-Travail, Cameroun, Emploi, Chômage, Sous-emploi

JEL classification : I20, J01, J21, J24, J64.

Sommaire

1. Introduction.....	1
2. Revue de la littérature des facteurs affectant la transition des jeunes vers le marché de l'emploi.....	2
3. Caractéristiques du marché du travail des jeunes camerounais.....	4
1. <i>Données</i>	4
2. <i>Statistiques descriptives</i>	5
A. Allocation du temps.....	5
B. Nature de l'emploi des jeunes.....	6
C. Chômage et inactivité.....	6
D. Positionnement par rapport aux adultes.....	8
4. Estimer la durée de transition vers le marché du travail.....	10
1. <i>Indicateurs et limites</i>	10
2. <i>Résultats</i>	13
5. Déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun par niveau d'éducation.....	15
1. <i>Méthodologie économétrique</i>	15
2. <i>Résultats économétriques</i>	17
6. Conclusions.....	21
<i>Références bibliographiques</i>.....	22

1. Introduction

Les questions relatives à l'emploi des jeunes ont fait l'objet d'un intérêt grandissant ces dernières années. On observe en effet que les taux de participation au marché du travail des jeunes baissent plus ou moins uniformément à travers le monde (O'Higgins, 2003). La difficulté à acquérir une première expérience professionnelle, l'instabilité des parcours professionnels caractérisée par des alternances emploi – chômage et la précarité des conditions de travail décrivent la donne de l'accès à l'emploi pour la plupart des jeunes, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Les jeunes issus de groupes sociaux défavorisés sont particulièrement touchés perpétuant ainsi le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Le challenge de l'emploi des jeunes est d'autant plus préoccupant en Afrique sub-saharienne. En raison du fort taux de croissance démographique de cette sous région, le nombre de jeunes cherchant un emploi, déjà élevé, est attendu augmenter de 28% dans les 15 prochaines années (World bank, 2003, UCW, 2005).

Une attention particulière s'est portée ces dernières années sur le processus de transition de l'école vers le travail. Selon Ryan (2003) la transition école-travail fait référence à l'ensemble des activités des jeunes entre la période où ils sont scolarisés à plein temps et la période où ils sont économiquement actifs à plein temps. Ces activités en question regroupe aussi bien les activités vocationnelles, le travail occasionnel, l'inactivité que le chômage. La transition des jeunes africains vers le marché du travail suit deux chemins différents. L'éducation étant loin d'être universelle, en raison notamment de son faible rendement, certains jeunes entrent directement sur le marché du travail, sans bénéficier du système éducatif formel. D'autres en revanche rejoignent la force de travail après avoir été scolarisés (Garcia et Fares, 2008).

Le marché du travail au Cameroun est marqué par la faible qualification et le sous emploi. L'amélioration des performances économiques des dernières années n'a pas suffi à créer les conditions d'un développement économique et social soutenu pour toutes les couches de la population. Le pouvoir d'achat baissant et l'inflation évoluant, les Camerounais se sont enfoncés davantage dans la pauvreté avec pour corollaire la précarisation des emplois et le développement de l'informel. Le Cameroun est le pays d'Afrique subsaharienne qui enregistre les taux les plus élevés d'emplois dans le secteur informel. Cette forte « informalisation » de l'économie camerounaise va de pair avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant relativement élevé (2128 USD selon le PNUD 2007). La première enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel révèle par ailleurs que 70% des travailleurs gagneraient moins que le salaire minimum (établi à 23500 FCFA). Le sous emploi visible est particulièrement préoccupant, concernant presque la moitié de la population active en 2007 (ECAM3).

L'incidence du travail des enfants au Cameroun figure parmi les plus élevées au monde. La participation des enfants aux activités économiques concernait en 2007 près de 1 800 000 enfants camerounais âgés de 5 à 14 ans, soit 37% de cette classe d'âge (ECAM3). La mise au travail précoce des enfants exacerbe les problèmes d'emploi des jeunes, dans la mesure où les enfants qui travaillent ne peuvent acquérir les connaissances et les compétences dont, jeunes adultes, ils auront besoin pour être compétitifs sur le marché du

travail. Ainsi, les jeunes qui entrent sur le marché du travail dans les conditions les plus défavorables risquent d'aller grossir les rangs des chômeurs, des pauvres ou de ceux qui vivent en marge de la loi. Les jeunes hommes et femmes camerounais qui transitent de l'école vers le marché du travail passent par des périodes plus ou moins longues d'inactivité, suivant leurs caractéristiques personnelles. La jeunesse africaine ne forme en effet pas un groupe homogène et ses perspectives d'emploi varient en fonction de plusieurs facteurs (région, sexe, niveau d'instruction, etc.)

Les études révèlent par ailleurs qu'il existe un problème d'adéquation entre l'offre de travail et les profils des jeunes. L'emploi formel public ou privé demeure inaccessible aux jeunes, qui pour des raisons de survie se tournent vers le secteur informel et les emplois précaires et peu décents. Dans certaines régions de ce pays, les taux de non emploi des jeunes, très supérieurs à 20 pour cent, sont parmi les plus élevés du monde.

Cette étude vise à analyser le processus d'entrée sur le marché du travail au Cameroun, et la durée de transition de l'école au travail pour les jeunes scolarisés. Nous examinons la transition de l'école vers le monde du travail ainsi que celle des jeunes intégrant directement la vie active. Une attention particulière est ensuite portée à l'analyse descriptive et économétrique des caractéristiques du marché du travail des jeunes et des facteurs influençant la probabilité d'avoir un emploi.

Les analyses statistiques sur l'emploi et le chômage des jeunes présentées ici ont été effectuées à partir de la troisième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM3) réalisée par l'Institut national de la statistique du Cameroun (INS) en 2007. Il convient de souligner que même si notre étude prétend donner une image assez représentative de la situation des jeunes sur le marché du travail, elle ne peut dépeindre l'ensemble des conditions des jeunes en difficulté.

L'étude est divisée en 6 sections. Les deux premières sections présenteront succinctement les études théoriques et empiriques relatives à la transition des jeunes vers le marché du travail dans les pays en développement. Une troisième section est consacrée aux caractéristiques de l'emploi des jeunes. La durée de transition des jeunes camerounais fera l'objet de la quatrième partie. La cinquième exposera les déterminants de l'emploi au Cameroun. La dernière section conclura.

2. Revue de la littérature des facteurs affectant la transition des jeunes vers le marché du travail

Alors que les questions relatives à l'emploi des jeunes font l'objet d'une attention grandissante, les études théoriques et empiriques de la transition vers le marché du travail des pays en développement sont rares. La plupart des articles étudie les facteurs susceptibles d'influencer cette transition de l'école vers l'emploi. Toutefois la majorité de ces études se cantonnent aux pays de l'OCDE, et particulièrement aux Etats-Unis. Sans revenir sur les différences de comportement entre pays développés et pays en développement, nous nous limiterons ici à la présentation des facteurs affectant le processus de transition des pays du Sud. Plusieurs motifs d'ordre sociodémographiques ou relatifs aux conditions de marché et aux caractéristiques individuelles peuvent ainsi être référencés.

La littérature sur l'emploi et le chômage des jeunes s'est énormément intéressée à la taille de la cohorte des jeunes. L'accroissement de la taille de la cohorte a un effet adverse sur l'emploi des jeunes, réduisant leur opportunité d'emploi (Korenman et Neumark, 2000 ; O'Higgins, 1997 ; Breen, 2005 ; Lam, 2006). En effet, le nombre de jeunes présents sur le marché du travail sera d'autant plus important que la taille de la cohorte des jeunes est

grande. Toutes choses égales par ailleurs, en l'absence d'un nombre suffisant d'emplois pour les absorber, le taux de chômage des jeunes sera élevé. O'Higgins (2003) a établi, à partir d'une analyse empirique de plusieurs pays en développement, que l'élasticité estimée du chômage des jeunes sur la taille relative de la cohorte des jeunes est de 0,5. Cela signifie qu'une augmentation d'un pour cent de la taille de la cohorte des jeunes accroît le taux de chômage des jeunes de 0,5 pour cent. Des résultats similaires ont été trouvés à partir d'enquêtes ménages en Ethiopie et en Tanzanie (Garcia et Fares, 2008).

En terme absolu, le taux d'emploi des jeunes est également extrêmement sensible aux cycles et aux fluctuations économiques. Une économie en bonne santé avec un faible taux de chômage offrira inévitablement à sa population jeune davantage de possibilités afin d'achever et de réussir la transition. A l'inverse, plusieurs études empiriques ont montré qu'en période de récession, les jeunes sont les premiers à être limogés (Pissarides, 1986). Peu d'études font état de l'influence des conditions macroéconomiques sur la transition école-travail dans les pays en développement. Garcia et Fares (2008) ont testé sur 13 pays d'Afrique un ensemble de facteurs au nombre desquels figurent le PIB, la croissance, la distribution du revenu, l'ouverture (mesurée par le ratio exportation et importation sur PIB) et la part de l'industrie dans la valeur ajoutée totale. Toutes ces variables, à l'exception de la croissance n'étaient pas corrélées de manière significative à la durée de la transition. Guarcello et Manacorda (2008) arrivent à la même conclusion pour divers pays d'Afrique sub-saharienne.

L'évolution des indicateurs macroéconomiques explique peu la transition dans les pays en développement, à l'inverse des facteurs spécifiques au marché du travail des jeunes. Manacorda (2006) établit que l'offre et la demande de travail local sont des déterminants importants de l'emploi des adolescents et des jeunes adultes en Tanzanie urbaine. Par ailleurs, diverses études confirment une relation négative étroite entre le taux de chômage de la population (jeune et adulte) et la demande agrégée. Le ratio du taux de chômage jeune-adulte constitue donc un bon indicateur de la position relative des jeunes sur le marché du travail. Gaude (1997) a ainsi démontré empiriquement sur plusieurs pays que la variation du taux de chômage des jeunes est directement proportionnelle à celle des adultes. Il reste de plus très courant d'observer que le taux de chômage des jeunes est nettement plus important que celui des adultes (Guarcello, 2004, Manacorda, 2006, Kolev, 2004, ILO, 2008).

La structure du système de production et de l'éducation influence également le processus de transition de l'école vers le marché du travail. De manière simplifiée, il existe deux types de production : (i) à faible qualification requérant un faible niveau d'éducation et (ii) une production intensive qualifiée absorbant des travailleurs qualifiés. La capacité de l'économie à absorber les jeunes est ainsi reliée à la qualité et à l'adéquation de l'éducation aux besoins du marché du travail, bien que d'autres facteurs influencent la structure de production et sont susceptibles de créer des distorsions entre les exigences du marché et les qualifications du jeune demandeur d'emploi (tels que l'établissement d'un salaire minimum élevé ou encore l'innovation). Les liens entre éducation et emploi ont été longuement étudiés au cours des dernières décennies et ce pour tous les continents (UCW, 2005, Salazar, 1998, ILO, Banque Mondiale). L'intuition la plus évidente serait qu'un haut niveau d'éducation conduirait à un emploi de meilleure qualité. Cette relation étroite entre éducation et accès à l'emploi est loin de s'appliquer à toutes les catégories de population ni même à toutes les régions du monde. Ainsi, les jeunes diplômés du secondaire ou du supérieur de la plupart des pays d'Afrique Sub-saharienne, parmi lesquels le Cameroun ne fait pas figure d'exception, enregistre des taux élevés de chômage (Calvès 2004 ; Garcia et Fares, 2008). Certaines études ont par ailleurs mis en évidence une relation négative entre l'éducation et l'*employabilité* du jeune (Psacharapolous, 1994, Garcia et Fares, 2008, Guarcello & all, 2008). Le faible rendement de l'éducation parmi les jeunes très diplômés

est par ailleurs exacerbé dans les zones urbaines en Afrique Francophone (Antoine et al., 2001 ; Diabré, 1998 ; Kouamé et al, 2001 ; Calvès, 2004). Toutefois, les jeunes possédant un faible niveau d'éducation ont plus de probabilité d'être pris au piège du sous emploi et de la sous-productivité, du à leur faible accumulation de capital humain. Le manque d'éducation rend ainsi les jeunes plus vulnérables.

La transition vers le marché du travail est enfin affectée par les caractéristiques individuelles et relatives au ménage. Tous les jeunes ne possèdent pas la même probabilité de réussir leur transition. Certaines catégories de jeunes, dites « à risque » (jeunes quittant précocement le système scolaire, handicapés, certains groupes ethniques) sont plus susceptibles de ne pas entrer sur le marché du travail, ou d'accéder à des emplois temporaires, coincés entre des périodes de recherches d'emploi et des périodes d'inactivité (OCDE, 2000). Dans les pays pauvres, les femmes et les jeunes issus de ménages pauvres font face à des périodes de chômage plus longues que leurs homologues masculins ou plus aisés et se cantonnent davantage au sous emploi (OECD, 2002, Guarcello 2007). Il en est de même si le jeune appartient à un groupe ethnique minoritaire, s'il est immigrant ou réfugié (Ryan, 2001, Bevelander & Nielsen, 2001, De Coulon, 2001, Kalter & Kogan, 2002). Beaucoup d'Africains migrent également des zones rurales vers les zones urbaines. Ces migrations internes conduisent à un plus grand chômage dans les villes, touchant majoritairement les jeunes (Garcia et Fares, 2008). Le fait d'être marié a un effet ambigu selon le sexe : alors que la probabilité d'être économiquement actif décroît lorsque la femme est mariée, un homme marié aura davantage de chances d'accéder au marché du travail (Gurbuzer et Ozel, 2008). Parmi les caractéristiques individuelles capables d'influencer la transition on dénombre entre autres l'âge, le sexe, le milieu de résidence, le niveau d'éducation, l'appartenance à un groupe ethnique, le statut marital, l'éducation du chef de ménage, le revenu du ménage, le statut de l'emploi du chef de ménage. La distance de l'école est également un facteur important pour expliquer la faible scolarisation des jeunes, notamment en milieu rural (Manacorda, 2006, Parent, 2008).

3. *Caractéristiques du marché du travail des jeunes camerounais*

1. *Données*

Les données utilisées sont extraites de la troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM3) réalisée en 2007. Cette enquête a été conduite sur un échantillon de 12610 ménages. La sélection des ménages s'est effectuée de façon aléatoire, garantissant ainsi la représentativité de l'ensemble de la population. Un identifiant a été assigné à chaque individu. L'enquête fournit des informations sur les activités des individus, leur positionnement sur le marché du travail, leur niveau d'éducation ainsi que certaines caractéristiques individuelles ou du ménage auquel ils appartiennent.

L'analyse descriptive et économétrique définit les jeunes comme toute personne ayant entre 15 et 24 ans. Cette définition est fondée sur l'âge minimum auquel il est acceptable de quitter l'école et sur l'âge auquel la plupart des gens ont terminé leurs études postsecondaires (ONU). La distinction entre adolescents (15-19 ans) et jeunes adultes (20-24 ans) est également appliquée dans ce document, ces deux catégories de population faisant face à des défis différents. Nous contrôlons pour les niveaux d'études agrégés en deux groupes : faible niveau d'éducation (pas d'éducation ou études primaires), haut niveau d'éducation (études secondaires ou supérieures). Une variable concernant la formation professionnelle a également été testée.

Nous utilisons la définition usuelle du BIT selon laquelle un jeune est économiquement actif s'il a déclaré avoir travaillé au moins pendant une heure au cours de la semaine de référence, pour un paiement en espèces ou en nature, ou sans paiement, pour un tiers, pour son propre compte ou pour celui d'un membre de sa famille. Il sera également considéré comme travailleur s'il possède un travail mais en a été temporairement absent au cours de la semaine de référence.

Les « chômeurs » au sens du BIT regroupent toute personne en âge de travailler qui était (i) sans travail pendant la semaine de référence; (ii) disponible pour travailler, c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence et (iii) à la recherche active d'un travail, c'est-à-dire, qui avait entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence. Toutefois, dans le contexte de l'économie camerounaise, cette définition au sens du BIT n'englobe pas l'ensemble des personnes souhaitant trouver un emploi même quand elles n'ont pas entamé une recherche active compte tenu de leur découragement ou stigmatisation. On peut donc élargir la définition du chômage en y incluant les chômeurs découragés, c'est-à-dire sans emploi et disponibles pour travailler même si elles ne sont pas à la recherche active d'un emploi. La présente étude adoptera cette dernière définition.

2. Statistiques descriptives : situation du marché du travail des jeunes

A. Allocation du temps

La répartition des jeunes de 15 à 24 ans selon leur statut d'activité (travail économique uniquement, études uniquement, travail et études, inactivité et chômage au sens large) montre que 46% travaillent sans aller à l'école et 24% des jeunes déclarent aller à l'école à plein temps. Par ailleurs, même s'ils sont économiquement actifs, une proportion importante des jeunes de 15 à 24 ans (43%) désirent travailler plus qu'ils ne le font.

Les principales caractéristiques de la situation de l'emploi des jeunes sont les suivantes :

- lorsque l'on distingue les jeunes par groupe d'âge, il apparaît clairement que le taux d'emploi augmente sensiblement avec celui-ci ;
- le niveau de l'emploi varie légèrement selon le genre : le taux d'emploi des jeunes hommes est de 67% alors qu'il est de 62% pour les jeunes femmes. Un quart des femmes mariées sont en situation de non emploi (au chômage ou inactives) alors que cela ne concerne aucun de leurs homologues masculins et seulement 13% des jeunes femmes non mariées ;
- la situation des jeunes vivant en milieu urbain par rapport à celle des jeunes ruraux sur le marché de l'emploi diffère : les premiers sont largement sous-représentés avec un taux d'emploi (43%) inférieur de plus de 35 points de pourcentage à celui des jeunes des campagnes (79%). Les centres urbains de Douala et Yaoundé enregistrent des taux d'emploi très faibles (respectivement 36% et 39%) ;

Les jeunes n'ayant pas d'éducation ou un niveau d'instruction primaire sont davantage présents sur le marché du travail camerounais. 83% travaillaient au moment de l'enquête, contre 50% des jeunes plus diplômés. Notons toutefois que les situations de non-emploi (chômage et inactivité) et de sous emploi sont plus fréquente chez les jeunes faiblement diplômés que chez les jeunes au niveau d'éducation plus élevé. Rappelons que l'indicateur

Tableau 1 : Statut d'activité des jeunes de 15-24 ans, par groupe d'âge, sexe, milieu de résidence et niveau d'éducation

		Travail	Etudes	Travail	Inactifs	Chômeurs	Total	Total	Total	Non-	Sous-
		uniquement	uniquement	et études				travail	études	emploi	emploi
		(a)	(b)	(c)	(d)	(e)		(a)+(c)	(b)+(c)	(d)+(e)	(1)
Groupe d'âge	15 - 17	27,2	35,6	30,2	5,0	2,1	100	57,4	65,7	7,1	36,7
	18 - 19	43,6	25,6	19,9	7,0	4,0	100	63,5	45,5	10,9	40,1
	20 - 24	61	15	8,8	8,1	7,1	100	69,8	23,8	15,2	47,8
Sexe	Hommes	43,3	27,6	23,1	2,5	3,4	100	66,5	50,8	5,9	44,1
	Femmes	48,5	21,0	13,9	10,7	6,0	100	62,4	34,9	16,6	41,7
Milieu de résidence	Urbain	32,0	37,5	11,5	10,1	8,8	100	43,5	49,0	18,9	40,5
	Rural	56,1	14,5	23,0	4,5	1,8	100	79,1	37,5	6,3	43,8
Niveau d'éducation	Faible	73,4	3,8	8,9	9,6	4,3	100	83,3	12,7	13,9	47,1
	Haut	24,1	40,4	25,8	4,6	5,1	100	49,9	66,2	9,7	37,2
Total	15 - 24	46,1	24,1	18,3	6,8	4,7	100	64,4	42,4	11,5	42,9

Note : (1) Selon la définition de l'OIT, le sous emploi existe « lorsque la durée ou la productivité de l'emploi d'une personne est inadéquates par rapport à un autre emploi possible que cette personne est disposée à occuper et capable de faire ».

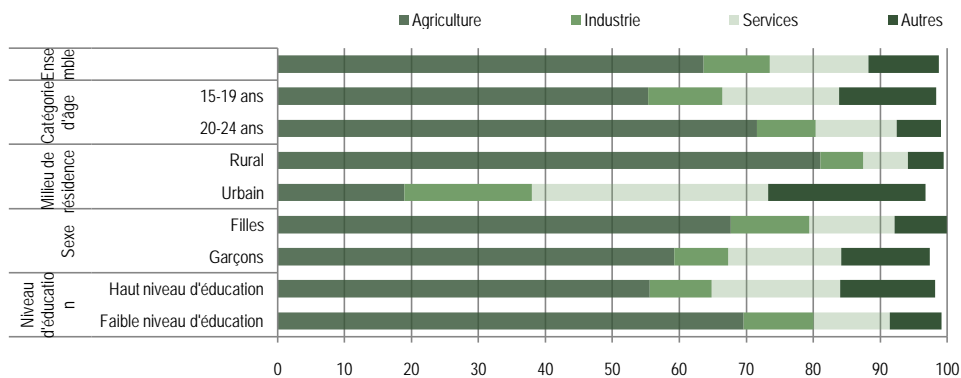
Source : Calculs à partir de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages III (ECAM3), 2007.

de sous emploi visible, basé sur le nombre d'heure travaillées ne réussit pas à saisir toutes les dimensions de la sous-utilisation de la force de travail, en particulier le désajustement entre les qualifications des jeunes et celles requises par les marchés de l'emploi (Herrera et Merceron).

B. Nature de l'emploi des jeunes

L'emploi des jeunes est concentré autour du secteur agricole et du secteur du commerce. Plus de 6 jeunes sur 10 ont une activité principale dans l'agriculture alors que près de 15% travaillent dans le secteur du commerce. La majeure partie de la force de travail âgée de 15 à 24 ans est employée dans des entreprises de type familial ou individuel, à savoir dans des entreprises de petite taille. On observe un taux élevé de jeunes en tant qu'aides familiaux, apprentis et travailleurs à leur compte. Les emplois à haute qualification de main d'œuvre sont très peu confiés aux jeunes, avec pour principale raison avancée par les employeurs, le manque d'expérience de ces derniers. Les jeunes se contentent d'emplois précaires, sans couverture sociale (pour 98% d'entre eux), ni même de contrat oral ou écrit (43%). La moitié des jeunes ne sont pas rémunérés, un tiers le sont sur les bénéfices de l'entreprise. 23% exercent une seconde activité afin de subvenir à leurs besoins. Les travailleurs indépendants sont les jeunes qui pour la plupart ont abandonné de manière précoce le système scolaire, en raison du manque de moyens ou par abandon volontaire, et se retrouvent quasiment tous (99,8%) dans le secteur informel. Le secteur informel reste le plus grand pourvoyeur d'emploi chez les jeunes puisqu'on estime que 96% des jeunes hommes et femmes y travaillent.

Il est important de souligner que la structure de l'emploi change en fonction de l'âge et du sexe. En effet, l'emploi salarié est plus fréquent chez les jeunes adultes que chez les adolescents même si le travail familial non rémunéré et le travail indépendant comptent toujours à hauteur de 80% pour ces derniers. Les jeunes hommes jouissent par ailleurs d'une situation plus favorable en terme de statut du travail. Un quart des hommes de 15 à 24 ans

Graphique 1 : Secteur d'activité des jeunes, par catégorie d'âge, sexe, milieu de résidence et niveau d'éducation

Source : Calculs à partir de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages III (ECAM3), 2007.

Graphique 2 : Statut d'activité des jeunes, par catégorie d'âge, sexe, milieu de résidence et niveau d'éducation

Source : Calculs à partir de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages III (ECAM3), 2007.

ont un emploi régulier alors que cela ne concerne que 13% des femmes du même âge. Par ailleurs, ces dernières sont davantage présentes dans le secteur agricole et de l'industrie (79% contre 67% des jeunes hommes), alors que les jeunes hommes sont également occupés dans les activités de commerce et de services (30% contre 21% des jeunes femmes).

Il apparaît que les caractéristiques de l'emploi varient considérablement suivant le milieu de résidence. Le marché de l'emploi en milieu rural apparaît homogène : l'emploi des jeunes est concentré autour du secteur primaire dans des exploitations de petite taille. Environ 81% des travailleurs vivant dans les zones rurales âgés de 15 à 24 ans ont une occupation principale dans l'agriculture, l'élevage ou l'exploitation forestière. Plus de la moitié de la force de travail jeune rurale prend place en outre dans des exploitations de type familial ou individuel, à savoir dans des entreprises de très petite taille. En milieu urbain, l'emploi n'apparaît plus autant homogène puisqu'il y existe une plus grande diversification des occupations (autour des services et de l'industrie), une informalisation légèrement moins

prononcée et des taux de participation à l'activité économique moins élevés. A la différence du monde rural où le secteur primaire capte la majorité des emplois, le principal secteur pourvoyeur d'emplois en milieu urbain se trouve être celui du commerce qui représente 36% des emplois (contre seulement 17% en milieu rural). De plus, le statut des jeunes travailleurs y varie fortement avec une part non négligeable de salariés (34% contre 12% en milieu rural), même si les travailleurs familiaux non rémunérés et indépendants continuent d'absorber plus de 55% de la force de travail jeune (contre 88% en milieu rural).

Notons également les jeunes ayant un haut niveau d'éducation sont davantage présents dans le secteur du commerce (19% contre 11% des moins éduqués) et celui des services (14% contre 7%). A l'inverse, les faiblement diplômés travaillent dans l'agriculture à hauteur de 70%. La répartition en fonction du statut d'activité demeure néanmoins identique selon le niveau d'instruction.

C. Nature de l'emploi des jeunes

Le taux de chômage au sens large des personnes de 10 à 55 ans au Cameroun s'établit à 2% sur l'ensemble du pays, dont 7% sont âgées de 15 à 24 ans. Les jeunes adultes sont davantage touchés par ce fléau. En effet, seuls 4% des adolescents (15-19 ans) sont au chômage contre 9% des 20-24 ans. Les jeunes femmes semblent plus exposées au chômage que les jeunes hommes avec respectivement 9% et 5% de taux de chômage. Par ailleurs, le taux de chômage des jeunes est beaucoup plus élevé en milieu urbain (16%) qu'en milieu rural (2%). Le concept de chômage, même au sens large, ne permet pas de capter totalement les carences et limites du marché du travail dans un pays comme le Cameroun. Dans les pays en développement, rares sont ceux qui peuvent se permettre d'être ouvertement au chômage. Le problème se pose davantage en termes de sous-emploi et de travail mal rémunéré ou médiocre dans le secteur informel. Ainsi 7 pour cent des jeunes déclarent être inactifs (ni au chômage ni au travail ni à l'école). Les chiffres agrégés du taux d'inactivité dissimulent des disparités entre les différents groupes de la population jeune. Le taux d'inactivité des jeunes femmes est plus élevé (11%) que celui des jeunes hommes (3%), ce qui peut refléter des habitudes culturelles et sociales et une forte proportion des femmes à effectuer leurs activités au sein des ménages. La prise en charge des services domestiques par les femmes au sein du ménage pourrait être une des plus importantes contraintes à leur participation au marché du travail. D'autre part, la répartition de la population inactives de 15 à 24 ans par milieu de résidence montre que le taux d'inactivité est plus élevé en milieu urbain (11%) que rural (5%).

D. Positionnement des jeunes comparé aux adultes

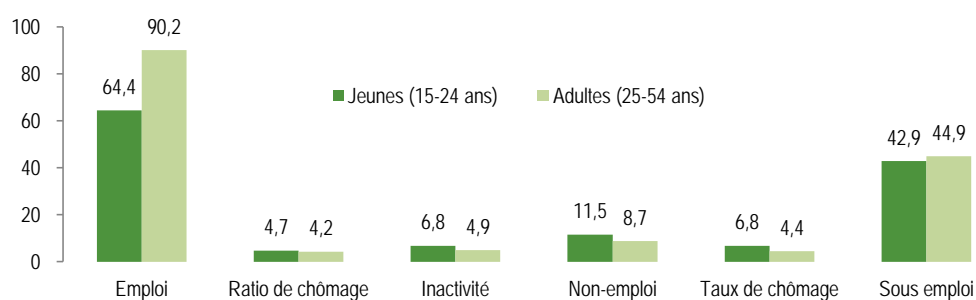
Les différences des taux d'emploi et de chômage entre les populations jeunes et adultes permettent également de rendre compte des défis auxquels sont confrontés les jeunes sur le marché du travail. Les résultats de l'étude montrent que le taux d'emploi des jeunes (64%) est près de 25 points de pourcentage inférieur à celui des adultes d'âge très actif -25 à 55 ans- (90%), indiquant de plus grandes difficultés pour cette première catégorie d'actifs à entrer sur le marché du travail (voir la Figure 1). Par ailleurs, le taux de chômage des jeunes (6,8%) est plus élevé que celui des adultes

Tableau 2 : Chômage (au sens large) et inactivité des jeunes, par groupe d'âge, sexe, milieu de résidence et niveau d'éducation

Groupe d'âge, sexe et milieu de résidence		Taux de chômage (1)	Ratio de chômage (2)	Taux d'inactivité	Taux de sous-emploi	Taux de non-emploi
Groupe d'âge	15 - 17	3,5	2,1	5,0	36,7	7,1
	18 - 19	5,8	4,0	7,0	40,1	10,9
	20 - 24	9,0	7,1	8,1	47,8	15,2
	15 - 24	6,8	4,7	6,8	42,9	11,5
Sexe	Hommes	4,8	3,4	2,5	44,1	5,9
	Femmes	8,6	6,0	10,7	41,7	16,6
Milieu de résidence	Urbain	16,4	8,8	10,1	40,5	18,9
	Rural	2,2	1,8	4,5	43,8	6,3
Niveau d'éducation	Faible	5	4,3	9,6	47,1	13,9
	Haut	8,9	5,1	4,6	37,2	9,7

(1) Le taux de chômage se réfère au pourcentage de chômeurs (au sens large) sur la population active, alors que le ratio de chômage (2) se désigne par le nombre de chômeurs (au sens large) sur la population totale.

Source : Calculs du Programme UCW à partir de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages III (ECAM3), 2007.

Graphique 3 : Chômage, emploi et activité des jeunes et des adultes sur le marché du travail

Source : Calculs à partir de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages III (ECAM3), 2007.

(4,4%). Si ce rapport (1,5) peut paraître à priori élevé, il est largement inférieur à celui observé dans les autres pays africains, comme le Burkina Faso (2,5), le Kenya (3,9) ou le Mali (1,9)¹.

¹ Voir Guarcello *et al.* (2008) pour une analyse détaillée de la situation des jeunes sur le marché du travail dans les pays de l'Afrique subsaharienne.

4. Estimer la durée de transition vers le marché du travail

1. Indicateurs et limites

La transition vers le marché du travail fait référence à un processus par lequel les jeunes font leur première expérience d'insertion professionnelle. Dans cette analyse, deux trajectoires de transition sont répertoriées : la première se situe après la scolarité vers le marché du travail tandis que la seconde marque le passage direct (de l'inactivité) à la vie active. La durée de transition de l'école vers le marché du travail est définie dans ce document comme le laps de temps entre l'âge moyen d'accès au premier emploi et celui de l'abandon scolaire. La transition école-travail n'est en aucun cas un processus linéaire, concernant des individus quittant l'école une fois pour toutes, cherchant éventuellement un premier emploi avant d'entrer définitivement sur le marché du travail, et ce d'autant plus dans le contexte africain. Plusieurs difficultés apparaissent lorsque l'on cherche à modéliser la durée de transition des jeunes de l'école vers le marché du travail, et par là le point de « départ » et le point « final » de cette transition. Le point de départ de la transition peut être facile à déterminer si les individus ne réintègrent jamais le cursus scolaire et si la participation à l'école est universelle. Ces hypothèses semblent largement contestables et peu adaptées aux pays en développement. Une seconde difficulté, plus importante encore, advient lorsque l'on cherche à déterminer le point final de transition. Les individus peuvent alterner des périodes de chômage, changer d'emploi ou même ne jamais accéder au travail pour le reste de leur vie. Ces réalités sont d'autant plus accrues lorsque le sous-développement, le travail en tant qu'indépendant et le secteur informel sont répandus, comme cela est le cas au Cameroun. Le processus de transition est d'autant plus complexe que l'âge de sortie de l'école est endogène. En effet, la décision de quitter l'école est influencée par les attentes de la transition école-travail et le type d'emploi que le jeune souhaiterait obtenir à la fin de la transition.

Plusieurs auteurs ont néanmoins tenté de construire un indicateur de la transition école-travail. L'indicateur de l'OCDE délimite la période de transition comme débutant à la première année d'âge où moins de 75% de la population suit des études sans travailler, et se terminant pendant la dernière année où 50% de la population travaille mais ne fait pas d'études (OCDE, 1996). Quatre hypothèses fortes sont sous-jacentes à ce modèle : (i) tous les individus entrent (et sortent) du système éducatif, (ii) tous les individus entrent sur le marché du travail, (iii) la sortie du système éducatif est définitive et (iv) l'entrée sur le marché du travail est définitive. Ces hypothèses fortes rendent cet indicateur inapplicable au cas africain (O'Higgins, 2008). Le non-respect de ces hypothèses conduira à une sous-estimation de l'âge de sortie du système scolaire alors que l'âge d'entrée dans la vie active sera surestimé. Alors que la première hypothèse s'avère généralement vraie, la seconde semble irréaliste, particulièrement parmi les jeunes et les femmes de tout âge. Cet indicateur surestime donc d'une manière générale la durée de transition des jeunes.

O'Higgins (2008) propose d'ajuster l'indicateur de l'OCDE afin de le rendre plus adéquat aux caractéristiques des pays en développement. Tout en conservant les hypothèses (iii) et (iv) de l'indicateur de l'OCDE, O'Higgins ré-estime l'âge médian de l'abandon du système scolaire en excluant les individus qui n'ont jamais été scolarisés. Par exemple, 13,35% des jeunes camerounais âgés de 15 à 24 ans n'ont jamais fréquenté une école. L'âge médian ajusté d'abandon du système scolaire au Cameroun, excluant les individus jamais scolarisés, sera selon la méthodologie O'Higgins :

$$e = 100 \times \frac{1 - 0,1335}{2} = 43,3$$

Une procédure équivalente est conceptualisée pour l'âge médian d'entrée sur le marché du travail. 15,8% de la population camerounaise âgées de 15 à 24 ans n'a jamais exercé d'activité économique au cours de sa vie. Nous pouvons donc assurément supposer que seuls 85% de la population termineront leur processus de transition de l'école vers un emploi. Le point final de transition est alors modifié en excluant cette partie de la population :

$$n = 100 \times \frac{0,8421 - 0}{2} = 42,1$$

Ainsi, après la prise en compte du fait que 13% des enfants n'entrent pas dans le système éducatif et que seuls 85% accéderont à un emploi, l'indicateur ajusté appliqué au Cameroun regarde la différence entre l'âge à partir duquel 43,3% des jeunes ont quitté l'école et l'âge à partir duquel le taux d'emploi excède les 42,1%. O'Higgins estime alors la proportion de jeunes qui réussiront leur transition, c'est à dire qui entreront un jour sur le marché du travail, en identifiant le groupe d'âge possédant le taux d'emploi le plus élevé.

Afin de remédier aux problèmes précédemment cités, l'OCDE a proposé un nouvel indicateur calculé à partir du nombre escompté d'années travaillées au cours des cinq années qui suivent la scolarisation. Sans avoir recours aux enquêtes longitudinales, l'information est disponible sur l'année de complétude du plus haut diplôme obtenu. En combinant cette variable à celle de l'âge du répondant, l'OCDE créer un proxy du nombre d'années passées depuis la fin de la scolarisation. Ensuite, à l'aide de la distribution du marché du travail par durée depuis la fin de la scolarisation, il est possible de calculer le nombre attendu d'années consacrées par le répondant à travailler, depuis qu'il/elle a quitté l'école. De manière algébrique, soit $ER_{k,t}$ désigne le taux d'emploi, t le nombre d'années après l'éducation, k le nombre d'années attendues en emploi après D années est donnée par :

$$EY_{E_{k,D}} = ER_{k,1} * D + (ER_{k,2} - ER_{k,1}) * (D-1) + \dots + (ER_{k,D} - ER_{k,D-1}) * 1$$

La durée de « cinq ans » est arbitraire mais est utilisée ici comme une estimation raisonnable de la longueur du processus travail-école.

Dans cette étude, nous adoptons un indicateur semblable à celui de Guarcello (2005). Guarcello part de l'hypothèse qu'il existe un âge a_{min} tel que pour $a \leq a_{min}$, les individus n'ont jamais abandonné le système scolaire et tel que pour $a > a_{min}$ les individus ne sont jamais entrés dans le système éducatif. Sous cette hypothèse, à l'âge a_{min} ceux qui ont déjà été scolarisés sont tous à l'école. Ainsi, si S désigne l'événement d'être scolarisé, la probabilité de quitter l'école à l'âge a , notée SL_a est donnée par l'équation suivante :

$$SL_a = - [P(S_{a+1}) - P(S_a)] \quad \text{lorsque } a > a_{min} \quad (1)$$

L'équation (1) représente le changement dans l'inscription scolaire entre deux âges consécutifs : ainsi si 90 pour cent des enfants sont inscrits à l'école à l'âge de 10 ans et 80 sont inscrits à l'âge de 11 ans, alors 10 pour cent des enfants ont du abandonner l'école entre l'âge de 10 et 11 ans.

Il est également supposé que pour n'importe quel âge $a < a_{max}$ les individus ne quittent jamais le travail et pour $a \geq a_{max}$ les individus n'entreront jamais sur le marché du travail. Ces deux hypothèses induisent qu'à l'âge a_{max} tous les individus qui sont déjà entré sur le marché du travail sont simultanément occupés économiquement. Cette seconde hypothèse, plus réaliste que la première, exclut le fait de travailler avant a_{max} ainsi que l'inactivité après a_{max} . Dans ce cas, si W désigne le travail et EW_a la probabilité d'entrer sur le marché du travail à l'âge a ,

$$EW_a = P(W_{a+1}) - P(W_a) \quad \text{lorsque } a < a_{max} \quad (2)$$

L'équation (2) représente l'augmentation de la participation au travail d'une année sur l'autre. Par exemple, si 10 pour cent des enfants sont au travail à l'âge de 14 ans et 15 pour cent à l'âge de 15 ans, alors 5 pour cent ont du commencer à travailler entre 14 et 15 ans.

La difficulté majeure de ces indicateurs est que tous les individus n'établissent pas une transition à travers l'école, et plus important encore, tous les individus n'effectuent pas une transition vers le marché du travail. 15 pour cent des jeunes camerounais n'avaient jamais travaillé de leur vie au moment de l'enquête. De plus, 23 pour cent n'ont jamais été scolarisés. Nous ne retiendrons donc que les individus qui ont déjà été scolarisés et qui avaient déjà effectué une entrée sur le marché du travail au moment de l'enquête.

Sous ces hypothèses, l'âge moyen d'abandon de l'école (conditionné par le fait d'avoir déjà été inscrit à l'école) est exprimé par l'équation suivante :

$$E(SL) = \sum_{a > a_{min}} a \times [SL_a / P(S_{a_{min}})] \quad (3)$$

Et la distribution de l'âge d'entrée sur le marché du travail est donné par :

$$E(EW) = \sum_{a > a_{max}} a \times [EW_a / P(W_{a_{max}})] \quad (4)$$

Un indicateur synthétique est donc créé :

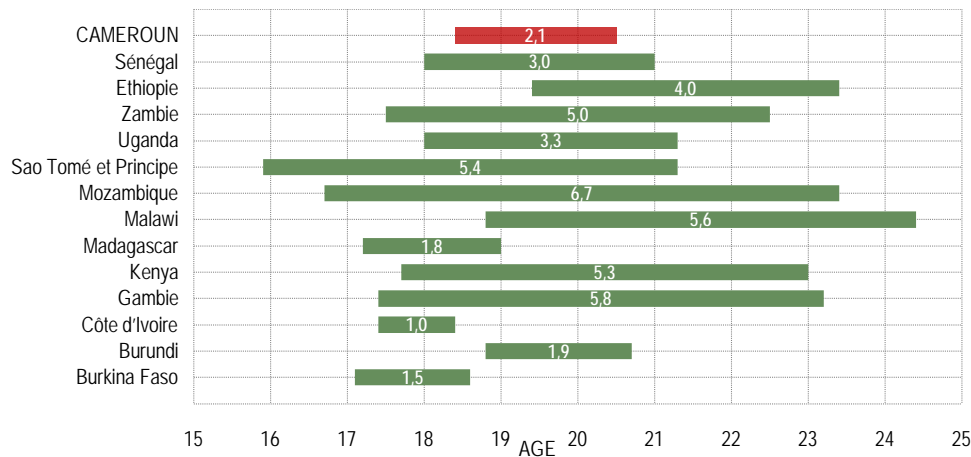
$$I = E(SL) - E(EW) \quad (5)$$

Cet indicateur est la durée moyenne entre l'âge d'entrée sur le marché du travail (conditionné par le fait d'y entrer un jour) et l'âge de sortie d'école (conditionné par le fait d'y être entré un jour).

L'utilisation de ce procédé ne permet pas d'affirmer qu'un enfant scolarisé aura un jour un emploi. L'index synthétique I représente l'écart moyen pour ceux qui sont entrés sur le marché du travail après avoir été scolarisés. L'hypothèse forte sous jacente à la construction de cet indicateur établit que l'âge de sortie d'école n'est pas corrélé avec la probabilité d'entrer un jour sur le marché du travail. Un second inconvénient de cette procédure est que cet indicateur est dérivé d'une comparaison des individus d'âges différents à une date donnée, en d'autres termes provenant d'une cohorte de naissance différente. Ce biais est difficile à déterminer. S'il apparaît une augmentation séculaire de l'âge de sortie d'école sans changement significatif de l'âge d'entrée sur le marché du travail, alors la durée de transition peut être sous estimée.

2. Résultats

Graphique 4 : Durée de la période de transition de l'école au marché du travail, Cameroun et les autres pays africains



Source : Calculs à partir de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages III (ECAM3), 2007, et du rapport de UCW « Comprendre le travail des enfants au Mali ».

A partir de la méthode de Guarcello, nous créons un modèle probit testant la probabilité d'être à l'école de l'ensemble des individus de l'échantillon âgés de 6 à 70 ans. Une régression polynomiale par âge est ensuite utilisée. Le recours au modèle probit permet de lisser les profils de participation par âge en présence d'erreurs de mesure et d'échantillons de petites tailles. Le *Turning point* de l'âge estimé des profils de participation est a_{min} . On applique la même procédure pour estimer la probabilité de travailler. Les probabilités de participation à l'école et de participation au marché du travail nous permettent de calculer les indicateurs E(SL) et E(EW) et finalement l'indicateur synthétique I.

Les résultats de l'étude indiquent que la plupart des transitions de l'école au marché du travail se déroulent entre 15 et 24 ans. La durée moyenne de transition au Cameroun (un peu plus de 2 ans) est plus courte que celle des autres pays africains (Graphique 4).

Le tableau 3 présente l'âge de sortie du système scolaire ainsi que l'âge d'entrée sur le marché du travail. La dernière colonne référence l'âge d'accès au premier emploi des jeunes n'ayant jamais été scolarisés. L'âge moyen d'abandon de la scolarisation au Cameroun (qui constitue le point de départ de la transition) est de 18 ans, alors que le point final de transition (l'âge moyen d'entrée sur le marché du travail) est de 20 ans.

Cette rapide transition cache d'immenses disparités entre les individus. Les principales caractéristiques du processus de transition professionnelle des jeunes camerounais émergeant de l'ECAM3 2007, sont les suivantes :

- Les jeunes diplômés, particulièrement ceux vivant en zone urbaine et de sexe féminin, représentent la sous population la plus exposée à une longue durée de transition professionnelle : par rapport aux jeunes possédant un faible

niveau d'éducation qui malgré une sortie précoce du système éducatif entrent plus rapidement sur le marché de l'emploi ;

- La transition de l'école au marché du travail est fortement marquée au Cameroun par une dualité entre milieu urbain et milieu rural. La transition est trois fois plus longue pour les jeunes des zones urbaines. Bien que ces derniers restent autant de temps dans le système éducatif que leurs homologues des milieux ruraux, ils ont davantage de difficultés à trouver un emploi une fois leurs études terminées. Cet écart urbain/rural proviendrait essentiellement de l'absorption importante de la main d'œuvre par les activités agricoles dans les zones rurales. Les jeunes urbains doivent faire face à un taux élevé de chômage, expliquant le long délai de transition entre l'école et le travail. Néanmoins une transition plus rapide n'est pas forcément synonyme d'une meilleure transition. En effet, les faibles rendements de l'éducation dans les campagnes poussent les jeunes à entrer précocement sur le marché du travail, et signifient pour la plupart de ces individus se contenter d'emplois agricoles de subsistance (Kondylis F. et Manacorda M, 2006, UCW, 2009). Les jeunes des zones urbaines, notamment les jeunes femmes, mettent plus de temps à trouver un emploi une fois sorties de l'école mais ont davantage de probabilités d'obtenir un emploi moins précaire.
- Les différences par genre sont davantage prononcées lorsque le niveau d'éducation est également pris en compte. La transition entre la fin de la scolarité et l'entrée sur le marché du travail est particulièrement longue pour les jeunes femmes diplômées du supérieur (11 ans en moyenne) alors que les jeunes femmes possédant un faible niveau d'éducation ont besoin d'environ 9 ans de moins pour s'assurer un emploi. En revanche les jeunes hommes du supérieur, bien que sortant du système scolaire au même âge que leurs homologues féminins, accèdent à un premier emploi en 3 ans en moyenne.

Les jeunes qui arrivent sur le marché du travail n'ont pas nécessairement bénéficié du système éducatif. En effet, une proportion importante de jeunes Camerounais âgés de 15 à 24 ans n'a jamais été scolarisée, passant ainsi directement à la vie active. L'âge moyen d'accès au premier emploi des jeunes n'ayant jamais bénéficié d'une éducation s'établit à 15 ans. Une forte dualité entre les zones rurales et les zones urbaines caractérise les jeunes camerounais jamais scolarisés. Comme nous l'avons précédemment vu, le secteur agricole absorbe un nombre important de main d'œuvre et explique le fait que les jeunes des milieux ruraux accèdent à un emploi près de 4 ans plus tôt que leur contrepartie urbaine. De même, les jeunes femmes ont plus tardivement accès à un emploi. Rappelons toutefois que nous ne prenons pas en compte ici les autres activités productives. Loin d'être inactives, ces jeunes femmes sont souvent cantonnées à divers travaux non économiques au sein de leurs ménages.

Tableau 3 : Transition de l'école au marché du travail, par sexe et milieu de résidence

		Jeunes qui ont été à l'école			Jeunes qui n'ont jamais été à l'école
		Début de la transition	Fin de la transition	Durée de la transition Ecole- Travail	Age moyen d'accès au premier emploi
		Age moyen d'abandon scolaire	Age moyen d'accès au premier emploi		
Ensemble		18.4	20.5	2.1	14.9
Sexe	Hommes	18.9	20.9	2.0	12.9
	Femmes	18.0	19.9	1.9	17.1
Milieu de résidence	Urbain	18.3	21.6	3.3	16.4
	Rural	18.5	19.4	0.9	12.8
Niveau d'éducation	Faible niveau d'éducation	15.6	17.3	1.7	-
	Haut Niveau d'éducation	20.1	23.8	3.7	-
Sexe, Milieu de résidence	Hommes/Urbain	18.6	21.4	2.8	14.0
	Femmes/Urbain	18.1	21.5	3.4	20.1
	Hommes/Rural	19.2	20.1	0.9	11.7
	Femmes/Rural	17.8	18.5	0.7	13.5
Sexe, Niveau d'éducation	Hommes/FE	16.1	17.5	1.4	-
	Femmes/FE	15.1	16.9	1.8	-
	Hommes/HE	20.5	23.5	3.0	-
	Femmes/HE	19.7	30.2	10.5	-
Milieu de résidence, Niveau d'éducation	Urbain/FE	15.4	17.1	1.7	-
	Rural/FE	15.9	17.3	1.4	-
	Urbain/HE	19.9	24.2	4.3	-
	Rural/HE	20.5	22.7	2.2	-
Sexe, Milieu de résidence et Niveau d'éducation	Hommes/Urbain/FE	15.7	17.1	1.4	-
	Femmes/Urbain/FE	15.1	17.0	1.9	-
	Hommes/Rural/FE	16.6	17.8	1.2	-
	Femmes/Rural/FE	15.2	16.8	1.6	-
	Hommes/Urbain/HE	20.3	23.7	3.4	-
	Femmes/Urbain/HE	19.6	30.7	11.1	-
	Hommes/Rural/HE	21.0	22.8	1.8	-
	Femmes/Rural/HE	20.1	23.5	3.4	-

Source : Calculs à partir de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages III (ECAM3), 2007.

5. Déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun par niveau d'éducation

1. Méthodologie économétrique

Le niveau d'éducation constitue selon la théorie du capital humain l'une des clés essentielles du positionnement dans la file d'attente de l'accès à l'emploi. Selon cette théorie, la dotation en capital humain constitue le principal déterminant du salaire, lui-même déterminant de l'offre de travail. Néanmoins, les caractéristiques individuelles, les ressources familiales et les spécificités du marché local et régional sont susceptibles d'aider et d'informer le jeune dans sa recherche d'emploi et peuvent s'avérer déterminantes. Les informations contenues dans l'enquête ECAM3 ne nous permet pas d'estimer directement l'effet de l'accumulation du capital humain sur la probabilité de trouver un emploi. A l'aide d'un modèle probit nous identifions et testons un certain nombre de caractéristiques associées aux jeunes et à leur environnement qui contribuent à la probabilité d'accéder à un emploi en fonction de leur niveau d'éducation. Bien que cette approche ne permette pas d'estimer directement l'influence éventuelle du capital humain sur l'employabilité, cette méthodologie nous offre quelques pistes indirectes.

Afin d'identifier l'effet des variables explicatives sur la probabilité de trouver un emploi, l'échantillon est divisé en deux catégories suivant le niveau d'éducation des jeunes : faible et haut niveau d'éducation. Un modèle probit univarié est ensuite estimé séparément pour chacun des sous échantillons.

Chaque modèle probit univarié de la propensité à avoir un emploi peut être exprimé de la manière suivante :

$$y_i^* = \beta_0 + \sum_{j=1}^k B_j + X_{ij} + \varepsilon_i$$

où y_i^* désigne la variable latente non observée représentant le fait d'avoir un emploi. Nous créons en réalité une variable binaire, égale à 1 si $y_i^* > 0$ et 0 sinon. Les ε_i représentent les termes d'erreurs, supposés indépendants et normalement distribués. Les variables explicatives de l'équation précédente sont rassemblées en quatre groupes : les caractéristiques propres au jeune, les caractéristiques du ménage de ce dernier, les variables régionales ainsi que les variables concernant le marché local. Le premier groupe de variables concerne l'âge, l'âge au carré, le sexe, l'âge de sortie du système scolaire, le statut de migration, sa situation matrimoniale, s'il est handicapé, s'il a eu une formation professionnelle, sa participation aux tâches ménagères. Quant au second, il comprend la taille du ménage mesurée au nombre de personnes vivant dans le foyer, le nombre d'enfants de 5 à 14 ans (enfants d'âge scolaire) et le nombre de jeunes de 15 à 24 ans ainsi que le niveau de vie des ménages estimé en logarithme des dépenses. Une variable indiquant si le chef de ménage travaille dans le secteur informel est ajoutée à l'analyse. Le troisième ensemble de variables concerne les différentes régions du Cameroun, auxquelles nous avons intégré les centres urbains Douala et Yaoundé. Enfin, l'incidence exercée par les conditions du marché de travail local sur le parcours professionnel d'un individu peut être prise en compte à travers le taux d'emploi de la population adulte (de 25 à 55 ans) et de la population infantine (de 5 à 14 ans), calculés au niveau des régions administratives. Nous ajoutons également une variable prenant en compte la part de la cohorte de jeunes dans la population totale.

D'autres variables, non testées dans ce document peuvent également influencer la probabilité d'obtenir un emploi et la durée de transition (telles que l'expérience, les problèmes de santé, la durée de recherche d'emploi, l'appartenance à des réseaux sociaux formels ou informels...). Malheureusement, l'enquête ménage ECAM3 ne nous permet pas d'intégrer ces autres variables à l'analyse.

La fonction cumulative normale de la distribution s'écrit :

$$P_i = \Pr(y_i = 1) = \Pr[\varepsilon_i < -(\beta_0 + \sum_{j=1}^k B_j + X_{ij})]$$

D'où :

$$P_i = 1 - F[-(\beta_0 + \sum_{j=1}^k B_j + X_{ij})]$$

où P_i désigne la probabilité d'avoir un emploi.

L'hypothèse de normalité des termes d'erreurs nous permet d'affirmer que $1 - F(-X) = F(X)$, la distribution des termes d'erreurs étant symétrique. La fonction cumulative de la distribution sera ainsi réécrite:

$$P_i = F[\beta_0 + \sum_{j=1}^k B_j + X_{ij}]$$

Chaque Y_i est supposé résulter d'un processus binomial de probabilité P_i (donné par l'équation précédente). La fonction de vraisemblance à maximiser sera :

$$L = \prod_{y_i=1} P_i \prod_{y_i=0} (1 - P_i)$$

Le modèle décrit donc deux combinaisons possibles : (i) les jeunes entrent sur le marché du travail et (ii) les jeunes sont exclus du marché du travail.

2. Résultats économétriques

Les résultats obtenus des estimations économétriques sont récapitulés dans les tableaux suivants. Nous avons d'abord estimé la probabilité d'accéder à un emploi, en ajoutant la variable *niveau d'enseignement supérieur et pas d'éducation* à l'analyse. Les estimations économétriques du probit bivarié suggèrent un effet ambigu de la probabilité d'accéder à un emploi en fonction du niveau d'éducation : les jeunes ayant un niveau d'éducation primaire ou secondaire ont une plus grande probabilité de trouver un emploi comparé aux jeunes sans éducation ou aux jeunes diplômés de l'éducation supérieure. Ces différences illustrent le fait que la participation au marché du travail et l'investissement en capital humain sont étroitement corrélés.

Les jeunes femmes connaissent des trajectoires d'insertion professionnelle plus difficiles que les jeunes hommes : à niveau d'éducation équivalent, la probabilité de trouver un emploi des premières demeure plus faible que celle des seconds. Il semble donc exister une discrimination à l'encontre des femmes concernant leur accès à un emploi qui va au-delà du niveau d'éducation.

Le milieu de résidence joue également un rôle significatif concernant la recherche d'emploi : les jeunes ruraux ont une probabilité d'accéder à un emploi nettement supérieure à celle des jeunes urbains. Dans les zones rurales, les différences entre jeunes hommes et jeunes femmes restent observables à tous les niveaux de formation, même si, le différentiel tend à se réduire à mesure que le niveau des diplômes s'élève. Les disparités semblent encore plus accentuées dans les zones urbaines où les écarts ne se réduisent pas forcément avec le niveau de formation (Estimations disponibles auprès de l'auteur).

Le contexte local de pénuries d'emploi semble renforcer les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes, notamment dans les zones urbaines (Douala). Le taux d'emploi de la population adulte (mesuré au niveau des régions administratives) ainsi que celui de la population infantine (5 à 14 ans) a un impact significatif et positif sur la probabilité de trouver un emploi. Le travail des enfants et celui des jeunes apparaissent donc substituables au Cameroun. D'autre part, alors que suivre une formation accroît les chances d'entrée sur le marché du travail, le fait d'être marié ou handicapé les réduit significativement. En termes de caractéristiques du ménage, seule la variable concernant *le chef de ménage travaille dans le secteur informel* semble significative. L'accès à un emploi est en effet facilité pour les jeunes dont le chef de ménage travaille dans le secteur informel. Notons également que la participation au marché du travail est inversement reliée au logarithme des dépenses du ménage.

Deux sous-catégories ont ensuite été testées : les jeunes possédant un faible niveau d'éducation (pas d'éducation ou éducation primaire) et ceux ayant un haut niveau d'éducation (secondaire ou plus). L'ensemble des résultats suggère que les déterminants de l'accès à l'emploi diffèrent peu selon le niveau d'éducation. L'influence sur la probabilité d'obtenir un emploi des variables telles que le genre, le milieu de résidence, l'âge, le statut marital, le taux d'emploi de la population active est similaire que le jeune soit peu éduqué ou très diplômé.

En revanche, un jeune handicapé très diplômé aura près de trois fois plus de difficultés qu'un handicapé faiblement diplômé à entrer sur le marché du travail. De même, l'influence du chef de ménage se fait moindre chez les jeunes diplômés : les jeunes avec un faible niveau d'éducation tendent d'autant plus à exercer un emploi que le chef de ménage exerce une profession dans le secteur informel. D'autre part, la variation du taux d'emploi de la population infantine a davantage d'impacts sur les plus diplômés. Un résultat intéressant est l'effet ambigu de la taille de la cohorte. Son augmentation favorise la participation à la force de travail des jeunes d'un niveau d'éducation secondaire ou supérieur. A l'inverse, elle réduit les possibilités d'accéder à un emploi des moins diplômés.

Tableau 4 : Estimations probit univarié de la probabilité de trouver un emploi des jeunes de 15 à 24 ans

Variables	Coefficient	(Ecart type)	Effet marginal	(Ecart type)
Caractéristiques du jeune				
Sans éducation	-0.137	(0.451)	-0.037	(0.128)
Niveau d'éducation supérieur	-0.533†	(0.383)	-0.167†	(0.139)
Age	0.364†	(0.253)	0.092†	(0.064)
Age2	-0.008	(0.006)	-0.002	(0.002)
Age sortie école	-0.004	(0.004)	-0.001	(0.001)
Feminin	-0.603***	(0.101)	-0.148***	(0.024)
Formation	0.575***	(0.089)	0.139***	(0.020)
Migrant	0.140†	(0.081)	0.035†	(0.020)
Marié	-0.187†	(0.103)	-0.049†	(0.028)
Handicapé	-0.789**	(0.278)	-0.262**	(0.108)
Participation aux tâches ménagères	-0.010**	(0.003)	-0.003**	(0.001)
Caractéristiques du ménage				
Rural	0.524***	(0.134)	0.124***	(0.030)
Taille ménage	0.003	(0.029)	0.001	(0.007)
Nombre d'enfants de 5 à 14 ans	0.014	(0.050)	0.003	(0.013)
Nombre de jeunes de 15 à 24 ans	-0.125**	(0.049)	-0.031**	(0.012)
Log des dépenses du ménage	-0.243**	(0.080)	-0.061**	(0.020)
Secteur informel	0.312**	(0.091)	0.085**	(0.027)
Variabes régionales				
Extrême	-0.092	(0.210)	-0.024	(0.056)
Sud	-0.472*	(0.230)	-0.142*	(0.079)
Ouest	-0.054	(0.254)	-0.014	(0.067)
Nord-ouest	0.118	(0.200)	0.029	(0.046)
Nord	0.065	(0.218)	0.016	(0.052)
Littoral	-0.411†	(0.270)	-0.121†	(0.090)
Est	-0.324	(0.251)	-0.092	(0.079)
Centre	-0.042	(0.227)	-0.011	(0.059)
Douala	-0.403*	(0.198)	-0.117*	(0.064)
Yaoundé	-0.058	(0.183)	-0.015	(0.048)
Amadoua	-0.287	(0.247)	-0.081	(0.077)
Variabes du marché local				
Taux d'emploi de la population adulte	0.360†	(0.250)	0.091†	(0.063)
Taux d'emploi de la population infantine (5-14 ans)	1.324***	(0.351)	0.334***	(0.086)
Part de la population jeune	0.153	(1.706)	0.039	(0.431)
Constante	-0.468	(2.792)	-5.939	(5.004)
N			1605	
Log-vraisemblance			-661.052	
Seuil de significativité :	† : 10%	* : 5%	** : 1%	*** : 0.01%

Source : Calculs à partir de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages III (ECAM3), 2007.

Tableau 5 : Estimations probit univarié de la probabilité de trouver un emploi des jeunes de 15 à 24 ans selon le niveau d'éducation

Variables	Faible niveau éducation				Haut niveau d'éducation			
	Coefficient	(Ecart type)	Effet marginal	(Ecart type)	Coefficient	(Ecart type)	Effet marginal	(Ecart type)
Caractéristiques du jeune								
Age	0.512†	(0.341)	0.103†	(0.069)	0.156	(0.439)	0.048	0.134
Age2	-0.012	(0.009)	-0.002	(0.002)	-0.002	(0.011)	-0.001	0.003
Age sortie école	0.008	(0.008)	0.002	(0.002)	-0.019*	(0.009)	-0.006*	0.003
Féminin	-0.632***	(0.148)	-0.126***	(0.028)	-0.556***	(0.144)	-0.166***	0.041
Formation	0.719***	(0.140)	0.131***	(0.024)	0.440***	(0.122)	0.135***	0.036
Migrant	0.215†	(0.115)	0.042†	(0.022)	0.009	(0.119)	0.003	0.036
Marié	-0.091	(0.147)	-0.019	(0.031)	-0.307*	(0.152)	-0.099*	0.051
Handicapé	-0.536†	(0.365)	-0.141†	(0.118)	-1.145**	(0.401)	-0.427**	0.147
Participation aux tâches ménagères	-0.015***	(0.005)	-0.003***	(0.001)	-0.008	(0.004)	-0.002	0.001
Caractéristiques du ménage								
Rural	0.520***	(0.164)	0.104***	(0.032)	0.499*	(0.252)	0.138*	0.061
Taille ménage	-0.016	(0.041)	-0.003	(0.008)	0.017	(0.042)	0.005	0.013
Nombre d'enfants de 5 à 14 ans	0.025	(0.071)	0.005	(0.014)	0.005	(0.073)	0.001	0.022
Nombre de jeunes de 15 à 24 ans	-0.082	(0.066)	-0.017	(0.013)	-0.177*	(0.074)	-0.054*	0.022
Log des dépenses du ménage	-0.250*	(0.107)	-0.051*	(0.022)	-0.234†	(0.124)	-0.072†	0.038
Secteur informel	0.431***	(0.135)	0.101***	(0.036)	0.188†	(0.126)	0.059†	0.041
Variables régionales								
Extrême	0.080	(0.265)	0.016	(0.050)	-0.246	(0.363)	-0.081	0.127
Sud	-0.427	(0.306)	-0.107	(0.090)	-0.630†	(0.341)	-0.224†	0.132
Ouest	-0.026	(0.321)	-0.005	(0.066)	0.007	(0.397)	0.002	0.121
Nord-ouest	0.308	(0.264)	0.055	(0.041)	-0.115	(0.295)	-0.036	0.096
Nord	0.351	(0.282)	0.060	(0.040)	-0.220	(0.357)	-0.072	0.124
Littoral	0.012	(0.381)	0.002	(0.076)	-0.841*	(0.392)	-0.308*	0.154
Est	0.199	(0.340)	0.036	(0.056)	-0.989**	(0.365)	-0.366**	0.140
Centre	0.055	(0.301)	0.011	(0.058)	-0.120	(0.347)	-0.038	0.114
Douala	-0.503†	(0.286)	-0.129†	(0.088)	-0.322	(0.304)	-0.106	0.105
Yaoundé	0.185	(0.273)	0.034	(0.046)	-0.194	(0.263)	-0.062	0.088
Amadoua	-0.083	(0.346)	-0.017	(0.076)	-0.458	(0.393)	-0.160	0.150
Variables du marché local								
Taux d'emploi de la population adulte	0.412	(0.311)	0.083	(0.063)	0.224	(0.422)	0.069	0.129
Taux d'emploi de la population infantine (5-14 ans)	1.169**	(0.442)	0.236**	(0.087)	1.560**	(0.597)	0.479**	0.181
Part de la population jeune	-1.717	(2.236)	-0.347	(0.453)	2.245	(2.860)	0.689	0.876
Constante	-1.266	(3.681)	-8.480	(5.948)	0.852	(4.985)	-8.919	10.622
N			940				665	
Log-vraisemblance			-329.445				-312.25	
Seuil de significativité :		† : 10%	* : 5%	** : 1%	*** : 0.01%			

Source : Calculs à partir de l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages III (ECAM3), 2007.

6. Conclusions

L'objectif de cette étude était d'analyser le processus et les déterminants de l'accès à un emploi au Cameroun. La durée de transition Ecole-travail a été étudiée, à travers un indicateur synthétique de la durée moyenne entre l'âge d'entrée sur le marché du travail (conditionné par le fait d'y entrer un jour) et l'âge de sortie d'école (conditionné par le fait d'y être entré un jour). Pour les jeunes intégrant directement la force de travail (passant de l'inactivité ou de l'éducation informelle au marché du travail), l'âge moyen d'accès à un premier emploi a été examiné.

Les résultats suggèrent une courte transition de l'école au travail au Cameroun (2 ans) cachant d'immenses disparités entre les individus. Les plus diplômés, les jeunes femmes et les jeunes des milieux urbains connaissent des transitions beaucoup plus longues que leurs homologues. Les jeunes jamais scolarisés entrent sur le marché du travail près de quatre ans plus tôt en moyenne que les jeunes qui ont été scolarisés. Une entrée précoce sur le marché du travail ou une courte transition ne garantissent pas un emploi de meilleure qualité. Les études empiriques démontrent en effet que les jeunes accédants rapidement à un emploi sont souvent cantonnés à des emplois précaires, offrant peu de protection sociale, le plus souvent dans le milieu informel.

Rappelons l'insuffisance de cet indicateur à prendre en considération les jeunes n'ayant pas achevé leur transition en 2007. Il ne permet pas d'affirmer si le jeune aura effectivement un emploi un jour.

Une attention particulière est portée sur la situation du marché du travail des jeunes et divers facteurs conduisant les jeunes à intégrer la force de travail ont été cernés. Pour ce faire, nous avons utilisé un modèle probit univarié de la probabilité d'accéder à un emploi, par niveau d'éducation. Les résultats s'avèrent robustes à diverses spécifications. Les caractéristiques individuelles (le genre, le milieu de résidence, le statut marital, le statut de migration..) semblent influencer la probabilité d'accéder à un emploi. D'une manière générale, un jeune connaîtra une trajectoire d'insertion dans la vie active plus difficile s'il est de sexe féminin, handicapé, migrant, habitant en zones urbaines et/ou marié. Les disparités en fonction des diplômes obtenus sont nettes : les individus qui ne sont pas diplômés ou ceux qui à l'inverse sont très diplômés ont plus de difficultés à accéder à un emploi. Les résultats descriptifs mettent en évidence que bien que l'éducation ne soit pas un viatique pour accéder plus facilement à un emploi, elle permet d'accéder à des segments plus profitables en termes de statut de travail.

Les caractéristiques du marché local sont également des déterminants importants de l'entrée des jeunes sur le marché du travail. On observe un effet positif significatif du taux d'emploi de la population infantine, laissant suggérer que les caractéristiques du marché du travail des jeunes sont similaires à celles des enfants de 5 à 14 ans. De même, il semble que l'accroissement de la taille de la cohorte a un effet adverse sur l'emploi des jeunes.

Les analyses par niveau d'éducation (faible et haut) nous également ont permis de mettre en évidence le fait que l'influence des caractéristiques individuelles « générales » (telles que le genre, le milieu de résidence, l'âge) sur la probabilité d'avoir un emploi diffèrent peu selon le niveau d'instruction. En revanche, un jeune handicapé très diplômé aura près de trois fois plus de difficultés qu'un handicapé faiblement diplômé à entrer sur le marché du travail. Nous avons également mis en évidence l'effet ambigu de la taille de la cohorte des jeunes : son augmentation favorise la participation à la force de travail des

jeunes d'un niveau d'éducation secondaire ou supérieur. A l'inverse, elle réduit les possibilités d'accéder à un emploi des moins diplômés.

Références bibliographiques

Amin,A. (1993). “*Child Labour in Cameroon*”.Yaoundé, *Organisation Internationale du Travail (OIT)*.

Amin,A (1994): “The Socio-Economic Impact of Child Labour in Cameroon”. *LABOUR Capital and Society/TRAVAIL Capital et Société* , Volume 27 , Issue 2 , pp 234-248.

Anjuenneya Njoya,A. Djomo,S. Guillemin,S. et al. (2008) : « Dynamique du marché de l'emploi à Yaoundé entre 1993 et 2005 : des déséquilibres persistants ». *STATECO n°102*.

Antoine P., M. Razafindrakoto and F. Roubaud (2001), “Contraints de rester jeunes ? Evolution de l'insertion urbaine dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo”, in *Les jeunes, hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud*, Autrepart, 18, IRD-Editions/Editions de l'Aube.

Breen, R. (2005): “Explaining cross-national variation in youth employment. Market and institutional factors”. *European sociological review*. Vol 21, n°2, april 2005.

DIAL. (2006): « Youth and labour markets in Africa. A literature review. »

Dolton, P. (2004) : « What do policy makers need to know about the skills of young people and the school to work transition? » *Paper presented at The OECD Programme for International Assessment of Adult Competencies, Paris, France, 26-27 April, 2004*.

Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN). (2001) : « Cameroun : Enquête par grappes à Indicateurs Multiples, 2000 (MICS 2000) ».

Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN). (2000) : « Annuaire Statistique national ». Yaoundé.

Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN). (2002) : « Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2001 ». *MINEFI, ECAM II, Cameroun*.

Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN). (2007) : « Cameroun : Enquête par grappes à Indicateurs Multiples, 2006 (MICS 2006) ».

Fares, J. Guarcello, L. Lyon, S. Manacorda, M. Rosati, F Valdivia, C. (2005) : School-to-work transitions in Sub-Saharan Africa: an overview.” UCW Working Papers.

Garcia,M. Fares, J. (2006a): “Transition to working life for Africa’s Youth”. *Youth in Africa’s Labor Market*, Vol. I and II, Draft for discussion, June 14, Washington, DC: The World Bank.

Garcia, M. Fares, J. (2006b): "The effect of education on Income and employment". *Youth in Africa's Labor Market*, Vol. I and II, Draft for discussion, June 14, Washington, DC: The World Bank.

Gaude, J. (1997): " L'insertion des jeunes et les politiques d'emploi formation ». *Employment and training papers n°1, Employment and training department, ILO, Geneva.*

Godfrey, M. (2003), "Youth employment policy in developing and transition countries: Prevention as well as cure", *World Bank Social Protection Discussion Paper No. 0320*, Washington, DC, October.

Guarcello, L. Manacorda, M. (2006a): "School –to-work transitions: Regional overview". *Youth in Africa's Labor Market*, Vol. I and II, Draft for discussion, June 14, Washington, DC: The World Bank.

Guarcello, L, Lyon, S. (2006b): "Child labor and youth employment in Ethiopia". *Youth in Africa's Labor Market*, Vol. I and II, Draft for discussion, June 14, Washington, DC: The World Bank.

Guarcello, L. Rosati, F. (2008) : « Uncertainty, education, and the school-to-work transition: theory and evidence from Brazil". *UCW Working Papers.*

Gurbuzer. Y, Ozel, H. (2009) : « Youth employment in the Hashemite Kingdom of Jordan : Characteristics and Determinants ». *UCW Seminar IV on child labour, education and youth employment. Istanbul.*

ILO. (2006) : « Global Employment Trends for Youth ». *Geneva: International Labour Office.*

ILO (2008) : « La transition des jeunes vers le travail décent dans les Balkans occidentaux ». *Document de base pour la réunion informelle des ministres du Travail et des Affaires sociales.* Genève, 12 juin 2008.

Institut National de Statistique (INS) (2002) : « Pauvreté et Marché du travail au Cameroun en 2001 ». *ECAM II, Cameroun.*

Institut National de Statistique (INS) (2005a) : « Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005. Phase 1 : Enquête sur l'emploi. Rapport principal. ». *Cameroun, Décembre.*

Institut National de Statistique (INS) (2005b) : « Enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2005. Phase 1 : Enquête sur le secteur informel. Rapport principal. ». *Cameroun, Décembre.*

Institut National de Statistique (INS) (2008) : « Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun en 2007 ».

Jeune Afrique Economique (1996) : « Cameroun ». *Hors série.*

KILM (2003), "Key Indicators of the Labour Market", 3rd edition. ILO, Geneva.

Korenman, S. & Neumark, D. (2000) : « Cohort Crowding and Youth Labor Markets: A Cross-National Analysis. » dans *Blanchflower D. & Freeman R. (eds), Youth Employment and Unemployment in Advanced Countries*, pp. 57-105, *University of Chicago Press, Chicago*.

Kolev A. and C. Saget (2005), “Understanding Youth Labour Market Disadvantages: Evidence from South-East Europe”, *International Labour Review*, 144, 2.

Kuepie M., C.J. Nordman and F. Roubaud (2006), “Education and Labour Market Outcomes in Sub-Saharan West Africa”, *DIAL Working Paper*, 2006/16, Paris: DIAL.

Lachaud, J.-P., (1995): « Poverty and the urban labour market in Africa : the case of Cameroon; 30 files of SPSS Windows command syntax and results, Munich, Micro-economic within the context of structural adjustment ». 27 avril-5 mai, *Cdg (Munich)*.

Lam,D. (2006): “The demography of youth in developing countries and its economic implications”. *Policy research Working paper, WPS 4022. World Bank, Washington D,C.*

Lassibile,G. Gomez,L, Ramos,I (2001): « Youth transition from school to work in Spain ». *Economics of education review 20 (2001).139-149.*

Lassibile G. and J. Tan (2005) : “The Returns to Education in Rwanda”, *Journal of African Economies, 14(1), pp. 92–116.*

Manacorda,M. Kondylis, M. (2006): “Youth in the Labor market and the transition from school to work in Tanzania”. *Youth in Africa’s Labor Market*, Vol. I and II, Draft for discussion, June 14, Washington, DC: The World Bank.

OECD (1996) : « Transition from school to work », *Education at a Glance: Analysis, Paris*, pp. 41-54.

OECD (1998a) : « Getting Started, settling in: The transition from education to the labour market », *OECD Employment Outlook*, June 1998, Paris: OECD.

OECD (1998b) : « Overcoming Failure at School », Paris: OECD.

OECD (1999) : “Preparing youth for the 21st Century: The Transition from School to the Labour Market”, Paris: OECD.

OECD (2000) : “From initial education to working life. Making transitions work”. Paris: OECD.

OECD (2002): “OECD Employment Outlook”, Paris: OECD.

OECD (2003) : “OECD Employment Outlook: Towards more and better jobs”, Paris: OECD.

OECD (2004) : “Education at a glance 2004”, Paris: OECD.

- O'Higgins, N. (1997) : "The challenge of youth unemployment", *Employment and Training Papers No. 7, Action programme on Youth Unemployment, ILO, Geneva.*
- O'Higgins, N. (2001) : "Youth Unemployment and Employment Policy: A Global Perspective", *ILO, Geneva.*
- O'Higgins, N. (2003) : "Trends in the Youth Labour Market in Developing and Transition Countries", *Social Protection Discussion Paper no. 0321, World Bank, Washington D.C., 2003.*
- O'Higgins N. (2008) : "Guide to the school-to-work transition ».
- Parent, D. (2006) : "What determines Labor Market Participation by youth in Burkina Faso". *Youth in Africa's Labor Market, Vol. I and II, Draft for discussion, June 14, Washington, DC: The World Bank.*
- Pissarides, C. (1986): "Unemployment and Vacancies in Britain", *Economic policy, Vol 1*
- Rosati F. (2006) : "Child Labour and Youth Employment: Ethiopia Country Study", In World Bank (ed), *Youth in Africa's Labor Market.* Washington, DC: The World Bank.
- Ryan, P. (2001) : "The School-to-Work Transition: A Cross-National Perspective", *Journal of Economic Literature*, 39, 34-92.
- Ryan, P. (2003) : "The School-to-Work transition: Problems and Indicators", in Perret-Clermont A.N., Pontecorvo C., Resnik L., Zittoun T. & Burge B. (eds), *Youth Learning and Society*, CUP, Cambridge.
- Teal, F. (2000), "Employment and Unemployment in Sub-Saharan Africa: An Overview", Oxford: Centre for the Study of African Economies.
- UCW (2005): "School-to-Work Transitions in Sub-Saharan Africa". *UCW working paper, n°15, Novembre 2005.*
- UCW. (2009a): "Understanding children's work and youth employment outcomes in Mongolia"
- UCW. (2009b): "Comprendre le travail des enfants au Mali".
- UCW. (à paraître): "Comprendre le travail des enfants au Cameroun".
- UNECA (2005): "Economic Report on Africa 2005: Meeting the Challenges of Unemployment and Poverty in Africa » ; *Addis Ababa: UNECA.*
- World Bank, (2007), "Indicateurs de développement dans le monde", *Washington, DC.*
- World Bank, (2009), "Les jeunes et l'emploi en Afrique : le potentiel, le problème, la promesse", *Washington, DC.*